



Ville de Cannes

NOTE D'INFORMATION n°3

Objet : Concession de travaux et de services publics pour la modernisation et l'exploitation du Vieux-Port de Cannes

Profil acheteur : e-marches06.fr/ marches-securises.fr

Cannes, le 22 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu retirer un dossier pour la consultation citée en objet.

1. L'Autorité Concédante informe les opérateurs que la date et l'heure limites de remise des candidatures et des offres initiales sont reportées au **lundi 8 février 2021 à 17h00.00.**
2. En conséquence, le Règlement de consultation est modifié comme suit :

En page de garde (p.1) :

Au lieu de lire :

« **Date limite de remise des candidatures et des offres initiales :
Le Vendredi 29 janvier 2021 à 17h00.00** ».

Il faut lire :

« **Date limite de remise des candidatures et des offres initiales :
Le lundi 8 février 2021 à 17h00.00** ».

A l'article 11.3. Date limite de remise des dossiers :

Au lieu de lire :

« La date limite de remise des candidatures et des offres initiales est fixée au :
Vendredi 29 janvier 2021 à 17h00 ».

Il faut lire :

« Date limite de remise des candidatures et des offres initiales :
Lundi 8 février 2021 à 17h00.00 ».

3. L'Autorité Concédante rappelle aux candidats que **les candidatures et les offres ne peuvent être déposées qu'à la suite d'une visite sur les lieux d'exécution du contrat**, cette visite est donc obligatoire conformément à l'article 10 du Règlement de consultation.

En outre, l'article 10 du Règlement de consultation est modifié comme suit, afin de reporter la date limite de visite obligatoire du Vieux-Port :

Au lieu de lire :

« Des visites du Vieux-Port seront organisées par la Commune, jusqu'au **15 décembre janvier 2020 2021**, 17 :00, sur rendez-vous. ».

Il faut lire :

« Des visites du Vieux-Port seront organisées par la Commune, jusqu'au **15 22 décembre janvier 2020 2021**, 17 :00, sur rendez-vous. ».

Vous en souhaitant bonne réception.

Bien cordialement.

La Direction Mer et Littoral